SSPH+
SWISS SCHOOL OF PUBLIC HEALTH
A FOUNDATION OF SWISS UNIVERSITIES

PUBLIC HEALTH SCHWEIZ
SANTE PUBLIQUE SUISSE
SALUTE PUBBLICA SVIZZERA
The Swiss Society for Public Health

Mise au concours

Candidature en tant qu'institution hôte pour la Conférence Suisse de Santé Publique 2029, 2030 ou 2031

Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health (SSPH+) invitent les institutions académiques de santé publique en Suisse à soumettre leur candidature pour accueillir la Swiss Public Health Conference en 2029, 2030 ou 2031. En tant qu'institution hôte, vous proposerez le thème, la date et le lieu de cette conférence de deux jours et élaborez le programme de la conférence en collaboration avec nous, en tant qu'organisateurs de la conférence.

La Swiss Public Health Conference est organisée annuellement conjointement par Santé publique Suisse et la Swiss School of Public Health (SSPH+). Chaque année, une institution académique suisse active dans le domaine de la santé publique est partenaire dans l'organisation de la conférence en tant qu'institution hôte.

L'institution hôte définit le thème principal de la conférence annuelle et propose à cet effet environ 4 à 5 sessions plénières d'une durée de 60 à 75 minutes chacune. 3 autres sessions de 75 minutes chacune sont réservées à des présentations parallèles. Celles-ci sont sélectionnées par le comité scientifique sur la base des résumés soumis par des acteurs de la pratique et de la recherche en santé publique. Les langues de la conférence sont l'allemand, le français et l'anglais.

Toutes les institutions académiques actives dans le domaine de la santé publique en Suisse peuvent postuler en tant qu'institution hôte, notamment les universités, les hautes écoles spécialisées ainsi que leurs instituts associés. L'institution hôte bénéficie de l'accompagnement de collaborateurs actifs au sein des deux organisations responsables de la conférence, qui sont responsables de l'ensemble de l'organisation de la conférence. L'institution hôte met à disposition les infrastructures nécessaires, notamment les locaux, l'équipement technique, le système d'interprétation ainsi que le mobilier. Les organisations responsables prennent en charge tous les tâches administratives et organisationnelles liées à la conférence.

Les conditions et les modalités détaillées de soumission sont précisées dans le formulaire de candidature. La date limite de déport des candidatures pour les conférences de 2029, 2030, ou 2031 est fixée au 31 mars 2027. La sélections des institutions hôtes sera communiquée au plus tard le 31 mai 2027.

Détails de l'appel à candidatures

Veuillez prendre note des points suivants :

1. **Soumission :** Le formulaire électronique dûment complété doit être envoyé à la SSPH+ **par courrier électronique** (snocera@ssphplus.ch) au plus tard le **31 mars 2027**.
2. **Langue :** La candidature doit être soumise **en anglais**.
3. **Evaluation et décision :** Les propositions soumises seront évaluées par le comité directeur de Santé publique Suisse et la direction de la SSPH+. La décision sera communiquée directement aux institutions candidates au plus tard le **31 mai 2027**.
4. **Contact :** Pour toute information complémentaire ou question concernant la soumission de votre candidature, vous pouvez vous adresser à Sandra Nocera, snocera@ssphplus.ch.